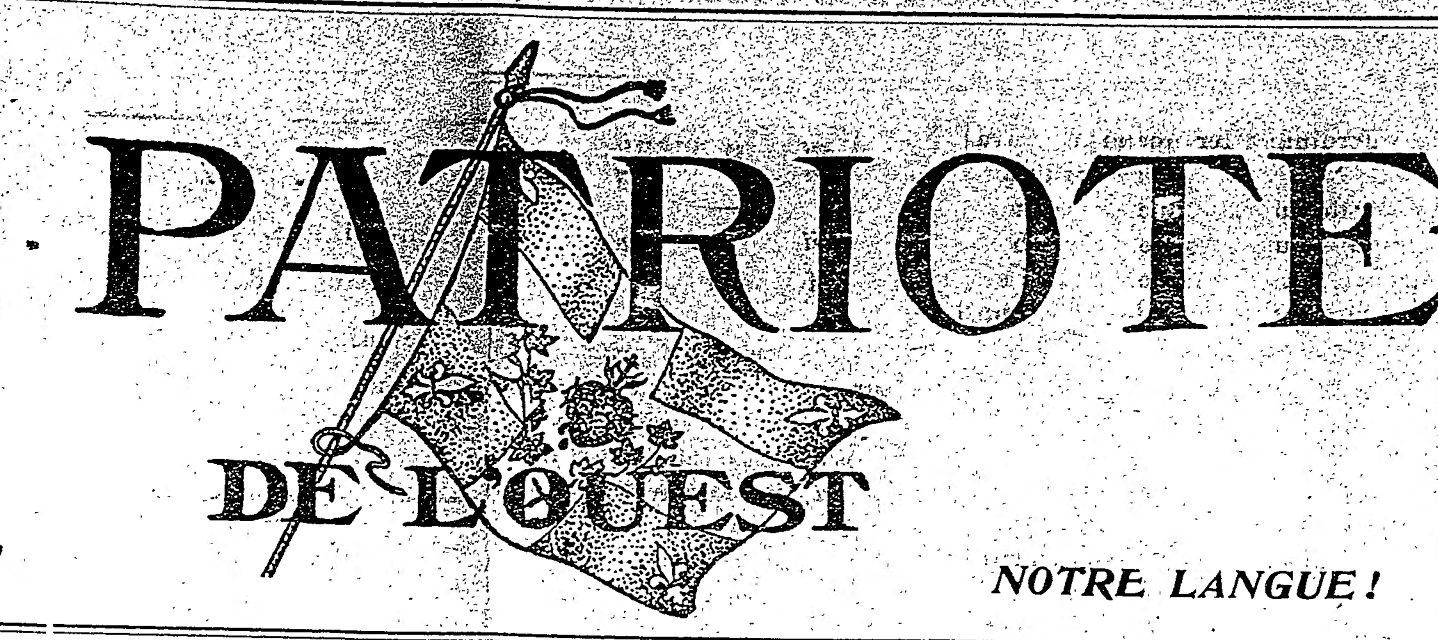
2ÈME ANNÉE — DUCK LAKE, SASK., JEUDI 6 FEVRIER 1913 — No. 49

Tous articles, nouvelles, communications, destinés à la publication dans "Le Patriote de l'Ouest" doivent être adressés et parvenir au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction.

Pour toutes demandes concernant les abonnements et les annonces, et pour les envois d'argent, on doit s'adresser à l'Administration.

ABONNEMENTS:

Un an (Canada)............$1.00
Un an (Etats-Unis)..........$1.50
Un an (Europe)............$2.00



NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Publie chaque semaine, le jeudi, les plus récentes nouvelles du district et un résumé de toutes les nouvelles du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe.

Possède plusieurs excellents collaborateurs.

Le "Patriote de l'Ouest" est seul journal français de la Saskatchewan.

ANNONCES:

La ligne (1ère insertion)....$0.12
Insertions subséquentes.... 0.08
Mariage, Décès, Naissance. .25

A. F. AUCLAIR, O. M. I., *Rédacteur en Chef* — Propriétaires CIE LA BONNE PRESSE LTEE — J. P. DAOUST, *Administrateur*

Le saint temps du Carême

A l'homme pécheur l'Église rappelle la nécessité de la pénitence et de l'expiation.

L'esprit chrétien s'amollit dans l'atmosphère dissolvante des frivolités du siècle; il lui faut se retremper durant ces jours de prière, de pénitence et de réflexion.

Par la croix le monde a été sauvé; par la croix le paganisme sera chassé du monde.

Extirpons de nos cœurs les racines du mal; la pénitence est l'arôme qui guérit les blessures et donne à la faiblesse de surnaturelles énergies.

Chrétiens, sachons être dignes d'un Dieu qui a mesuré la valeur de nos âmes au prix de son sang.

Grouper, unir, protéger

"Il faut faire *le bloc national, canadien, catholique, français,*" écrit notre excellent collaborateur, M. Louis Hacault, dans un article que nous reproduisons ailleurs.

C'est là tout le but que se propose de réaliser l'Association Franco-Canadienne pour les catholiques de langue française de la Saskatchewan.

Cette œuvre est-elle utile, opportune, nécessaire?—Si la question était posée à chaque citoyen catholique de la province, il n'en est pas un qui répondrait autrement que par l'affirmative. Les nôtres diraient: "Pour rester catholiques, il nous faut rester français; et, pour rester français il faut que nous soyons organisés, il faut nous grouper, nous nous unir et nous protéger." Nos frères d'autres langues nous répondraient qu'ils sont de coeur et d'âme avec nous, puisqu'ils ont commencé tout les premiers à faire, pour leurs compatriotes, ce que nous voulons établir pour les nôtres.

L'organisation de l'Association Franco-Canadienne de la Saskatchewan est donc une oeuvre dont le besoin s'impose avec une incontestable évidence.

Si l'oeuvre est *nécessaire* il n'est pas un patriote digne de ce nom qui se laissera arrêter par les difficultés qu'entraine l'exécution du projet.

Pourquoi chaque centre français ne commencerait-il pas *immédiatement* à constituer son groupe local? Il suffit pour cela que le curé de la paroisse prenne l'initiative du mouvement pour recruter des membres ou qu'il confie ce soin à l'un de ses paroissiens les plus influents, en expliquant le but et les règlements de l'Association.

Quel est le Franco canadien qui refusera la modique contribution d'un dollar pour une oeuvre catholique et nationale? Quel est le centre français qui ne pourrait pas fournir au moins dix membres? Quelle est la localité qui ne pourrait pas trouver un lieu de réunion?

La Saskatchewan n'est pas le pays des bras croisés. Dans une province où l'activité est partout débordante la mesquinerie n'a pas droit d'asile; les intelligences ont vite saisi la portée d'un mouvement et vous ne les verrez point s'arrêter devant des pailles en croix.

Au fait, la seule critique à notre connaissance que l'on ait encore adressée à l'Association c'est que le montant de la contribution n'est pas assez élevé: on nous dit qu'au lieu d'être d'un dollar il devrait être de dix dollars afin de capitaliser au développement de cette œuvre nationale des fonds plus considérables qui constitueraient un placement de toute sécurité pour le bien général de nos compatriotes et la réalisation des œuvres sociales qu'ils ont le désir d'accomplir —Cette observation nous a été faite par un modeste travailleur —C'est donc que l'on veut faire œuvre sérieuse et que l'on peut compter sur d'inépuisables dévouements dans chaque centre français pour une cause qui parle à tout coeur bien né.

Que chaque centre prenne sans plus tarder l'initiative de fonder un groupe local de l'Association Franco-Canadienne: il aura accompli une oeuvre des plus salutaires.

Un saint journaliste

Saint François de Sales, dont on célébrait la fête, mercredi dernier, fut institué par Léon XIII patron de la presse catholique.

Bien avant l'existence des journaux, en 1594, l'apôtre du Chablais, du jour au lendemain, s'improvisa journaliste. Il avait entrepris la conversion des protestants de la région. mais la foule ne voulait point écouter sa parole; il eut alors l'inspiration de confier à des petites feuilles volantes un argument, une réponse, un fragment de discussion. Ils les affiche sur les murailles, il les disperse à tous les vents. Les oreilles étaient closes, il faut bien que les yeux s'ouvrent. Et les placards s'en vont un par un, lumineux comme la vérité, plein de verve et de bonne humeur comme la jeunesse.

Saint-François de Sales fut éminemment la douceur, mais il fut la force aussi, et ce qu'on entend dans son petit journal c'est moins souvent "le frisselis des feuilles" que le cliquetis des armes. A le relire on a la surprise de constater que l'usage d'appeler les hommes et les choses par leur nom remonte à une assez haute antiquité.

Ce bon saint disait des corrupteurs d'esprit: "Ce sont des enfants du diable qui mentent puamment," et résumait en deux lignes sa méthode de polémique contre les ennemis de la vérité catholique intégrale. "Ceux-là, il faut les décrier tant qu'on peut.... C'est la charité de crier au loup quand il entre chez les brebis, voire où qu'il soit,"

Saint François de Sales n'aurait pas fait bonne figure dans les journaux soi-disant catholiques modérés, "de mi-teinte, incolores," que dénonçait récemment Pie X

Congrès de la langue française

Désormeaux, 30 janvier 1913

MON CHER MONSIEUR BOURGEOIS,

N'ayant le loisir, cette semaine, d'aller poursuivre notre conversation de l'autre jour, je vous envoie en attendant les deux faits suivant: ils seront à leur place dans la chaine de nos causeries sur le Congrès de Québec.

++++

Premier fait—"Ma Sœur, combien avez-vous d'élèves?—Trente, mon Révérend Père.—Bien. Qu'étiez-vous à leur apprendre, en ce moment?—Du français.—De la grammaire, de la syntaxe, de la littérature?—De tout, mon Révérend Père. Nous faisions de la grammaire et de la syntaxe, en notant nos principales fautes contre la syntaxe, d'après M. l'abbé Aubert, de Québec (1); nous avions tout à l'heure travaillé à la correction de certains anglicismes (2): et nous allions commencer à faire de la littérature..

—Très bien. Vous faites apprendre sans doute des morceaux classiques, du Racine, du Lafontaine, du Lamartine. Il n'y a rien comme ces chefs d'œuvre pour former à la langue française. Les grands écrivains se forment à ces études. Vos élèves savent sans doute, quelque morceau à dire, une fable de Lafontaine?

—Elle ont dû oublier quelque peu, mon Père, les fables qu'on leur a appris l'an passé. Cette année..

—Ne négligez point les exercices de mémoire, ma sœur..

—Mais non, mon Révérend Père: nos élèves savent par cœur des morçeaux qu'il vous ferait plaisir d'entendre..

—Vraiment? eh! quoi?

—Chacune d'elles est à même, je pense, de vous dire quelqu'une des meilleures pièces de poésie ou d'éloquence qui aient eu quelque rapport avec *Le Premier Congrès de la Langue française.* Si vous les écoutez toutes, vous aurez eu trente récitations diverses!

—Ah! très bien.

—Nous ne voulons pas mépriser les auteurs classiques, ni les négliger en aucune façon, mais, cette année surtout, nous avons cru que le Congrès de la Langue française devait avoir sa place un peu dans nos écoles comme à Québec. Nous avons aussi fait analyser quelques sonnets des "Gouttelettes," de M. Pamphile Lemay, et deux ou trois de ses fables, très choisies. Il nous a paru que ce n'est pas mal servir la langue française que de l'aimer et de la servir....en notre propre pays..

++++

Deuxième fait. On est au premier de l'an 1913. Monsieur reçoit quelques amis. Madame présente des liqueurs douces et des gâteaux. Les hôtes, aimables comme tous le sont à pareil jour, portent des santés.—A votre santé, Madame.—A vous Monsieur.—A vous Mademoiselle, etc.. René, l'écolier de dix ans, inspiré sans doute par ses réminiscences de lecture dans les journaux de l'été dernier, aussitôt de s'écrier en levant son verre: A la santé de la belle *langue française!*

++++

Allons, Monsieur Bourgeois, convenez que l'esprit du Congrès rentre dans les moeurs. Il suffit que ces menus faits se rencontrent quelque centaines de fois pour qu'ils soient l'expression d'un état d'âme plein d'espérances. La centaine de fois serait-elle longue à trouver?

Votre très dévoué, etc..

JEAN MARIAL, O. M. I.

(1) Voir "Etude de syntaxe française au Canada" par l'abbé A. Aubert, dans le "Bulletin du Parler Français," octobre 1912.

(2) On a sans doute dans toutes les écoles, à ce propos, "En garde" par l'abbé Etienne Blanchard.

Choses de France

(Suite)

"Les alliés balkaniques—a dit superbement M. de Montesquiou dans son discours de la salle Wagram—avaient pris à la France ce qu'elle à de meilleur, de supérieur, à savoir ce qui sort de l'effort et de l'intelligence de particuliers, que ce soit au point de vue tactique militaire ou au point de vue industriel. Mais l'autre camp vaincu avait pris aussi à la France quelque chose d'important. Quoi? Ses théories révolutionnaires. Or soyez-en pénétrés, c'est principalement de ces théories politiques que sont sortis la défaite, le massacre, l'écrasement de toute une nation.

"Et ainsi cette guerre des Balkans reflète, comme toute la France, la France dans ce qu'elle a de grandeur et de force et ce qu'elle a de faiblesse, ce qu'elle a d'admirable et ce qu'elle a de méprisable, Ce qu'elle a d'admirable: la "vertu" de ses habitants, je veux dire leurs qualités intellectuelles et morales. Ce qu'elle a de méprisable: son gouvernement politique, lequel stérilise les efforts et l'initiative des individus. La défaite de la Turquie sort avant tout de ce qu'elle a pris à la France: sa de politique. D'après ce que nous savons il n'y a pas à incriminer, en effet la valeur des soldats turcs.

(A suivre en 2ème page)

De par le Monde

Pour les écoles bilingues

M. Molloy, irlandais catholique, a pris la défense des écoles bilingues au parlement du Manitoba, et nous l'en félicitons. Mais dire que le système Greenway est ce qu'il y a de mieux c'est aller bien trop loin.

La croix est restaurée

Devant un grand concours de députés, de sénateurs et d'hommes du peuple, la croix, exilée depuis vingt-trois ans des écoles et des tribunaux de San Paolo, au Brésil, a été remise en place d'honneur.

La présidence des Etats-Unis

Lé Sénat américain par un vote de 47 à 23 demande que le président des E.-U. ne soit plus reéligible après son terme d'office de six ans. Pour devenir loi il faut que cette mesure soit ratifiée en Chambre par les deux tiers des votes et adoptée par les trois quarts des 48 Etats.

L'Allemagne ne veut pas la guerre

L'ambassadeur allemand, à Londres, déclare que le Kaiser travaille de concert avec ses alliés pour éviter le conflit européen.

Menace de grève

Les chauffeurs et les mécaniciens des lignes américaines, au nombre de 40,000 se décideront par vote pour ou contre la grève dans quelques jours, à New York. Si la grève est déclarée. 50,000 milles de voies ferrées desservant une population de 50 millions seront bloquées. Les grèves modernes prennent des proportions monstres.

Une grève aux acieries de Pittsburg

2,000 ouvriers des acieries de Pittsburg. aux Etats-Unis, sont en grève.

Pour la propagation de la foi

L'archidiocèse de New-York contribue cette année $140,625 pour la propagation de la foi.

Un missionnaire échappe à la mort

Le R. P. Lecoq, O. M. I., a failli se noyer, à la fin de novembre, en traversant un lac gelé non loin de Norway House. Il allait visiter un sauvage malade et, pour la première fois, il avait amené avec lui le F. Cordeau. Ce fut son salut. Comme ce dernier sondait la glace, il s'aperçut qu'elle n'était pas solide et en avertit le Père. Au même instant il entendit du bruit. se retourna et aperçut le Père enfoncé jusqu'au cou. En se roulant sur le dos, il parvint à donner la main à son compagnon et tous deux atteignirent à grande peine le rivage.

Nouvel appareil télégraphique.

Deux ingenieurs autrichiens prétendent avoir inventé un nouvel instrument télégraphique qui pourrait transmettre 40,000 mots à l'heure.

L'Alberta perd la cause

La Banque Royale dans le procès de l'A. & G. W. (Alberta & Great Waterways) en appel devant le comité judiciaire du conseil Privé a eu gain de cause. et n'aura pas à payer les six millions que la province d'Alberta lui réclamait pour la vente des bons de la compagnie.

Un projet du C.P.R.

Il paraitrait que le C.P.R. va construire de grands élévateurs, d'une capacité d'un million de minots, à chaque 200 milles sur sa ligne. Les trois premiers seraient construits cette année à Calgary, Saskatoon et Edmonton.

Encore l'affaire Dreyfus

La demission de M. Millerand, ministre de la guerre a ramené sur le tapis la discussion de l'affaire Dreyfus.

Nouveau moulin à farine pour Prince-Albert

Selon toute probabilité la Cie Maple Leaf Flour construira a grande minoterie à Prince-Albert prochainement. La facilité d'obtenir l'énergie électrique attire plusieurs industries dans la ville.

Une perte de 50 millions

Un conférencier agricole, M. B tes affirme à Régina, qu'en forçant trop le rendement du blé on a fait perdre cette valeur enorme au sol de la Saskatchewan dans la moisson de cette année.

Les "Boy Scouts"

Cette organisation fait de nouveau de la propagande active dans l'Ouest. Les Catholiques savent qu'ils doivent se défier de cette organisation s'ils ne veulent pas se voir ravir l'âme de leurs enfants ou profit du protestanisme et du maçonnisme.

Un aviateur à Saskatoon.

Un jeune anglais du nom de William Bunn à Saskatoon s'est acheté un biplan Curtis pour faire au printemps des expériences d'aviation.

Centralisations scolaires dans l'Alberta

Le ministre de l'éducation de l'Alberta a annoncé qu'un bill serait soumis à la législature cette année pour l'établissement d'écoles centralisées.

Le coût de la mobilisation

L'Autriche a déjà dépensé $40,000,000. pour la mobilisation de ses troupes.

Nouveau record d'aviation

L'aviateur français G. Legagneux accompagné de Mary Davis, aviatrice anglaise, s'est élevé à la hauteur de 11,800 pieds.

Victoire irlandaise dans l'Ulster

Le candidat nationaliste irlandais D. C. Hogg a remporté la victoire dans l'election de Londondery par une majorité de 57 voix, 99 pour cent des électeurs ont déposé leurs votes.

(Suite à la 2e page)

Choses de France

(Suite de la 1ère page)

S'il y a eu parmi eux d'effroyables paniques, c'est qu'ils n'avaient pas de subsistance. Il n'y a pas de victoire possible avec des soldats qui n'ont pas mangé depuis 3 jours, comme cela est arrivé ; avec une artillerie qui a dû cesser le feu faute de munitions, comme cela est arrivé encore. Tout cela ne tient pas à la valeur des soldats. Tout cela est absence de prévoyance et de préparation *par absence d'un organe d'intérêt général*. Or nous ne savons que trop comment s'appelle ce mal : il s'appelle parlementarisme et démocratie."

On a dit avec juste raison que la politique avec ses divisions, ses intrigues, ses délations, avait envahi l'armée turque. La Franc-Maçonnerie toute puissante avait uplé le haut commandement de ambitieux mais incapables qui andonnaient leur troupes devant la poursuite de l'adversaire victorieux. "Mais (je cite encore l'orateur royaliste) il est faux de déclarer que pourvu qu'une armée soit préparée à la guerre il suffit qu'elle soit mise à l'abri de la politique. Ils ont fait cependant de la politique les officiers serbes, et même une politique d'action directe quelque peu brutale (assassinat du roi Milan et de la reine Draga) ils en ont fait les Grecs, et les Bulgares. Mais il y a politique et politique. Il y a la politique qui vise à fortifier le pouvoir et il y a celle qui vise à l'affaiblir. Or c'est cette dernière que la Turquie a pratiquée en se républicanisant. Pendant ce temps chez les Bulgares il y avait un Roi. Un roi c'est-à-dire un pouvoir *stable*, un roi c'est-à-dire quelqu'un qui se sent *responsable* du pays qu'il gouverne, qui est *intéressé à son sort* parce qu'il en suit le bonne ou la mauvaise fortune, qui n'a pas à flatter son peuple ou à se perdre dans des discussions et qui peut donc *agir* avec la seule considération du bien général—qui est intéressé à construire sur des bases solides, pour l'avenir, en vue de sa descendance. Un roi, c'est-à-dire celui qui seul, pouvait être, comme il le fut ici durant vingt-cinq année, l'organe de prévoyance qu'il fallait pour atteindre à la victoire"

Ah ! les soldats vainqueurs de Lule Bourgas et de Kirk-Kilissé auraient pu s'agenouiller et embrasser avec reconnaissance leur leur souverain qui leur avait rendu ces victoires "possibles" comme on raconte qu'ils s'agenouillèrent, émus, après la grande bataille, pour embrasser les canons de France auxquels ils devaient la déroute des Turcs.

Et ce tzar Ferdinand n'est-il pas "de France" lui aussi, puisqu'il descend en droites lignes des deux plus grands chefs de notre maison de Bourbon : Louis XIV et Henri IV ? Les républicains eux-mêmes devenus clairvoyants devant ces "lumières" venues d'Orient en arrivent à reconnaitre la vertu de cette hérédité royale. On a pû lire ces lignes dans le "Petit Journal" un des organes républicains les plus lûs chez nous : "A cette illustre ascendance française le tzar Ferdinand doit "sa tête" qui rappelle celle d'Henri IV (comme son neveu le d'Orléans actuel) *et cette connaissance innée du métier royal dont la Bulgarie a retiré de si grands profits. Les dispositions à l'art de la politique qu'il tenait de ses ancêtre furent cultivées* et développées en lui par sa mère la princesse Clémentine—fille de Louis Philippe, roi des Français.) Il *a sû faire le metier royal*, en bon héritier *de cette fameuse Maison Capétienne qui a produit tant de grands politiques*."

Ferdinand 1er, quand il arriva à Sofia, il y a 25 ans, avait autour de lui des Français : le comte de Grenaud, le comte de Bourboulon. Il a encore auprès de lui actuellement le comte de Clinchamp, M. de Chèvrement, et son diplomate de confiance, M. Stancioff qui le représente à Paris, a épousé Melle de Grenaud.

Le journaliste cité plus haut ajoute "qu'à la cour de Bulgarie, on n'a jamais vu un fonctionnaire allemand ; tous les postes de confiance intimes y ont toujours été accordés à des Français ; ce sont des compatriotes à nous qui ont toujours fait le service d'honneur auprès d'un prince qui, *avant de valoir par lui-même, prisait avant tout l'honneur d'être un "petit fils de France."*

Hâtons-nous donc de proclamer bien haut que c'est grâce à la clairvoyance et à la volonté opiniâtre d'un Prince issu de la race de nos rois et pénétré des traditions de la dynastie Capétienne, que le canon français a fait taire le canon allemand—que la tactique française a eu raison de la tactique allemande et que le génie militaire de Bonnal a vaincu le génie militaire de Von der Goltz.

L'artisan des victoires de l'alliance balkanique, est donc bien le roi de Bulgarie "Par son intelligence et par son travail, ce prince a préparé cette guerre et tout fait pour qu'elle soit victorieuse. En présence de l'œuvre de ce monarque les Français sont en droit de se demander ce que ferait leur prince, à eux, Monseigneur le duc d'Orléans, qui régnera sous le nom de Philippe VII ?—(Paroles du Général Bonnal). ma conclusion, mon cher Adolphe, sera celle de Montesquiou,—car je ne saurais dire mieux que lui :

"Nous avons chez nous les plus belles qualités de l'intelligence : les événements actuels qui ont fait éclater la supériorité de notre enseignement militaire et de notre industrie guerrière, viennent une fois de plus de le prouver. Mais nous avons en même temps le régime politique, de par son essence même, le plus imprévoyant qui soit, le plus gaspilleur, le plus destructeur. De là se contraste entre notre pays et son gouvernement. Dans un pays honnête nous avons une politique corrompue, dans un pays courageux une politique de trembleurs. Dans un pays généreux une politique de guerre civile et d'écrasement des faibles. Tout notre avenir dépend donc, non du changement des individus (au scrutin majoritaire ou proportionnel ?) mais du changement du régime politique."

Les efforts des patriotes français—de ceux qui sont patriotes avant d'être républicains— doivent tendre au rétablissement de la monarchie, le seul régime qui ait fait la force et la grandeur de la France dans le passé et qui seul, dans l'avenir, peut encore faire sa grandeur et sa force.

La voilà la leçon des victoires balkaniques !

Dans ma prochaine lettre, je te parlerai, mon cher ami, de l'élection présidentielle.

Cordialement à toi,

JEAN VALGUEUX.

L'immigration américaine

Les cultivateurs américains s'intéressent plus que jamais à l'Ouest canadien. M. Walch, de Winnipeg, président de la Compagnie Walch Land ayant fait publier une annonce dans quinze journaux quotidiens du nord des Etats-Unis reçoit 100 lettres par jour où on lui demande des renseignements. Les colons américains sont d'ordinaire bien fournis d'argent, de bestiaux et d'instruments agricoles.

De par le monde

(Suite de la 1e page)

Opération foncières à Prince Albert

Tout annonce qu'au printemps il y aura une hausse considérable dans les propriétés foncières de la ville. Les agents d'immeubles ont déjà opéré plusieurs transactions fructueuses au cours de l'hiver.

—

Le comte Beauchamp succèderait au duc de Connaught

Une depêche de Londres annonce que le comte Beauchamp succèdera au duc de Connaught comme gouverneur général du Canada,

—

Le general Von der Goltz se defend

Le general Von der Goltz instructeur de l'armée turque, a écrit un article de revue pour demontrer que les défaites de la Turquie ne sont pas dues aux tactiques militaires allemandes.

—

La douane dans les villes de l'Ouest

Les revenus de la douane pour le mois de janvier sont de $8,988.96 à Prince Albert contre $5,221.80 l'an dernier ; $3,061.25 contre $4.558.38 à Nord Battleford ; $66,510.27 contre $33,787.02 à Saskatoon.

—

L'argent du Canada contrôlé par 23 financiers

M. Emerson a declaré en chambre que telle était aujourd'hui la situation financière du Canada. Voilà un trust redoutable.

—

Ils vont en Angleterre

La Duchesse de Connaught partira pour l'Angleterre au printemps pour le rétablissement de sa santé et le Duc l'accompagnera.

—

Le Manitoba rejette la législation directe

Cette mesure qui sera soumise au peuple en Saskatchewan, a été rejeté au Manitoba par un vote de 22 à 11.

—

Les Lords rejettent le Home Rule

Cette mesure adoptée aux Communes anglaises a été rejeté par la Chambre des Lords par un vote de 326 à 69.

—

Panique dans un "Scope"

2 femmes tuées, 11 personnes blessées, tel fut le resultat d'une panique produite dans un "Scope" de New York par un commencement d'incendie.

—

La moitie d'Andrianople

Le ministère "Jeune Turc" consent à céder la moitie d'Andrianople ; les délégués bulgares n'acceptent pas ce compromis et ils annoncent qu'ils vont reprendre incessament le bombardement de la ville

Les subsides de 1913

Les estimés des dépenses publiques que le gouvernement fédéral propose de faire cette année s'élèvent à $179,152,183. C'est un excédant de $10,000,000 sur l'an dernier, sans compter les $35,000,000 de la contribution navale, si cette mesure est adoptée. Les plus gros items sont $19,000,000. pour le transcontinental, $10,479,065 pour la milice, $4,500,000 pour le chemin de fer de la Baie d'Hudson, $3,000,000 pour le pont de Québec, etc.

La ville de Saskatoon recevra $130.000 pour des édifices publics; Prince-Albert $40,000. pour un manège militaire; $116.000 pour les travaux sur la rivière Saskatchewan, dont $16,000 à Prince-Albert.

Organisez-vous

Bruxelles, Manitoba
14 janvier 1913

J'ai lu, étudié avec attention, je vous prie de le croire :

1° Le texte authentique de la circulaire No. 17, désormais célèbre ;

2° Le texte authentique de la Requête à Whitney, laquelle mérite d'être lue.

Le premier document, chef-d'œuvre d'astuce habile, aurait dû être imprimé, édition (Goggin) originale, sur papier couleur orange ; chaque paragraphe aurait dû commencer par la marque .·.

Cela porte, d'un bout à l'autre, dans le filigrane de la pâte à papier la marque de fabrique triangulaire. Il suffit de mettre le document à la lumière, pour l'y découvrir, par transparence, sans microscope—à l'œil nu.

Mais il ne s'agit pas de discuter cela. Il s'agit d'autre chose.

Le second document, chef-d'œuvre de loyauté franche, mérite les honneurs du beau papier blanc. Chaque subdivision porte la griffe magistrale d'un légiste qui connaît son affaire, et d'hommes qui voient et parlent clair.

Il est irréfutable, écrasant, péremptoire.

C'est très bien, mais ce n'est pas assez.

Il faut s'organiser.

J'ai lu, avec la même attention, je vous prie encore de le croire, le compte rendu authentique de la réception faite par sir James Whitney et ses collègues à la délégation des Commissions scolaires bilingues d'Ontario, et à la Requête.

Sa réponse ministérielle faite plus pour la galerie que pour la délégation, n'engage à rien.

Les coups fourrés, où la griffe est gantée de velours ne permettent guère d'espérer rien de sérieux en ce qui concerne le redressement des griefs.

C'est la vieille tactique dite parlementaire, dont le parlementage confine presque toujours à la parlementerie.

Les parlementaires ont leur goupillon, trempé d'eau bénite de cour. Ils excellent à en asperger le bon peuple et à s'en asperger eux-mêmes, dans l'espoir de se rendre blanc comme neige.

Ils savent cultiver une espèce d'hysope, dans les jardins mystérieux où pousse l'acacia et ces fleurs, mélangées, convenablement distillées avec l'extrait de fleurs de rhétorique, composent un narcotique dont les effets, sur les "profanes" non avertis, les poussent à s'endormir sous l'ombre funeste du mancenillier.

Il ne s'agit de discuter ni le *laïus* ministériel, ni même les interruptions frappantes, piquantes dont on l'a honoré,—interruptions qui ont un instant troublé la sérénité olympique de l'allocution arrêtée en conseil de ministres,—peut-être ailleurs...

Il s'agit d'autre chose.

Il faut s'organiser.

On a deviné, peut-être, que l'on veut s'organiser. On voudrait bien l'empêcher. Permettez-moi l'expression populaire : "On sent l'oignon". De là, cette réception moitié miel moitié vinaigre. Il fallait promettre,—non donner,—un semblant de demi-satisfaction, éventuelle, lointaine, tenant du mirage, à la "race inférieure"—et satisfaction aussi, surtout à la "race supérieure" des FF.·. et amis en loges et en "préceptorats" montés sur leur grand cheval blanc de parade...

Mais, tout particulièrement, il fallait empêcher que la *race inférieure* n'allât plus loin, plus haut—ou plus au fond ; il fallait quelle ne passât point maintenant—"moment psychologique", comme disait Bismarck,—de la protestation à l'action, des paroles aux actes, des récriminations légitimes à l'organisation de combat,—cent fois plus légitime encore.

Il fallait que la *race supérieure* supérieurement, secretement organisée pour le combat, ne rencontrât point, devant elle, au début d'une campagne dirigée contre la *race inférieure*, contre la langue inférieure, contre la foi, les droits, la liberté de cette race ;—il fallait que la *supérieure*, arborant triomphalement les couleurs de l'*Union Jack*: "*One Flag, one school*", etc., ne se heurtât pas, dès sa première étape,—sur le chemin des victoires futures, longuement préméditées—une contre-organisation de combat pour la vie, pour la langue, pour la race, pour la foi, pour la liberté: *Struggle for life*,

Et c'est précisement parce que je crois voir clair dans la manoeuvre au chloroforme parlementaire que je crie :

—"Ne vous amusez pas à ces broutilles de chemin ! Ne vous arrêtez pas, plus longtemps, dans ces traquenards recouverts de fleurs."

L'ennemi voudrait qu'on ne s'organisât pas.

Il faut s'organiser.

Faites, Monsieur le Directeur, l'honneur d'une méditation spéciale à ce qui suit et signalez ceci aux méditations de la *race inférieur* :

"Nous sommes tout puissants, non pas parce que nous sommes plus intelligents, plus habiles ou plus instruits que les "profanes" les plus vulgaires, mais *parce que nous sommes organisés*, tandis que les autres, *ne le sont pas*, ce qui est déjà un premier avantage considérable.

—"De plus, le pays ignore notre organisation et notre but. Il en résulte que nous pouvons agir sans que les "profanes" s'en doutent,—par conséquent sans qu'ils puissent s'oppposer efficacement à notre action.

"Là est le secret de notre force..."

Ces paroles sont celles d'un des hauts chefs de la maçonnerie, en France, adressées à Copin-Albancelli. Vous trouverez le recit de l'épisode, où ces paroles révélatrices ont été prononcées, à la p. 71 de l'Opuscule du dit Copin-Albancelli : "*Comment je suis entré dans la maçonnerie.—Comment j'en suis sorti*".

Penserait-on par hasard, en Ontario, parmi les 300,000 Canadiens-français catholiques,—qu'il s'agit de dénationaliser, sous prétexte de fusion des races, et d'impérialisation: "*One flag, one school!*" penserait-on par hasard, que c'est "pour des prunes" que l'Ontario, comme les autres provinces, s'est couverte depuis longtemps et se recouvre encore, de loges, grandes loges, "chapitres", etc., etc.,—où s'élabore sans cesse dans l'ombre, l'organisation de combat du Maçonnisme et de l'Orangisme: *Free and Accepted Masons, Odd Fellows, Mystic Shriners, Knight Templars, Black Preceptories, Orange Loyal Order, Purple lodges*, etc., etc.

Non, on n'ignore pas que tout cela, c'est de l'organisation contre la *race inférieure* canadienne française et catholique.

Non, on n'ignore pas que rien de ce qui se trame contre la *race inférieure* ne se fait, ne se complète et ne se développe, qui ne parte de là ; les poupées parlementaires sont, le sachant ou non, les instruments, aveugles ou conscients de cette organisation de combat ?

Alors pourquoi attendre plus longtemps ? Pourquoi hésiter ?

"Il faut s'organiser."

Vous avez, en Ontario, une *Association d'Education*.

Excellent commencement.

Vous avez des "hommes" comme les Genest et d'autres. Ils sont aujourd'hui à la peine : ils seront demain à l'honneur.

Parfait. Mais ce n'est pas assez. Il faut une "force dynamique" concentrée...

Vous avez, au milieu de ces hommes un *homme* qui depuis 40 ans pense, médite, travaille. Il ne s'arrête pas aux broutilles. Il ne donne pas dans les troquenards. Il ne se laisse pas endormir. Il réveille les endormis. Il combat les endormis. Il ressusciterait les morts,—s'il le fallait—Je sais son plan. Vous le connaissez tous, dans le combat actuel—prélude des multiples combats qui vous attendent.

Ce plan, il faut l'étudier.—le réaliser le plus tôt possible, le mieux possible, le plus solidement possible.

Il faut faire le *bloc national canadien, catholique, français*.

Laissez crier ceux qui ne savent que crier. Laissez de côté les objections de ceux qui ne savent qu'objecter. Laissez trembler les trembleurs de l'opportunisme. Négligez les concessionnaires à perpétuité. Ecartez les comprometteurs se croyant, se disant honorables ; petits hommes, demi-hommes du passé.

Formez, organisez, unissez, les hommes du présent, les hommes de l'avenir,—ceux qui vont de l'avant ensemble, bras dessus, bras dessous, ceux qui veulént passer de l'ère des protestations à celle de l'action, de l'organistion, du combat, de l'attaque,—et de la victoire.

"Organisez-vous."

Cela prend du temps, sans doute. Rien ne se fait de grand, de solide, de durable, sans le temps. Ainsi le chêne.

Patience et courage.

Font plus que force et que rage.

L. HACAULT

Le Mouvement Royaliste

Un abonné nous communique l'extrait suivant que nous publions volontiers. Nous souhaitons naturellement avec notre ami que le parti royaliste s'oriente dans le sens que lui indique *La Croix* pour accomplir une œuvre féconde.

"Politique et Religion"

M. Charles Maurras ayant réuni en volume une série de ses articles sur la politique religieuse des catholiques français qu'il invite à s'unir sous la bannière de "politique d'abord" de l'Action Française, *La Croix* fait, sur son livre, les réflexions suivante :

La lecture laisse, à quiconque est "catholique avant tout," l'impression d'une lacune profonde. C'est un magnifique chef-d'œuvre auquel il manque "l'âme" nécessaire.

Pour nous, nous estimons que le *point central* de la lutte et de la décadence présente n'est pas politique mais religieux.

Pour nous, le seul terrain d'union générale effective est le *terrain religieux*.

Pour nous, ce projet d'ordre social, sans base religieuse autre que la reconnaissance pleine des droits est condamné à un échec, parce qu'à l'édifice manque la pierre angulaire, Dieu et son Christ, sans laquelle, dit l'Ecriture, on construit en vain.

Pour nous, ces superbes études de l'histoire de France sont incomplètes ; parce qu'on n'y trouve pas de l'*action surnaturelle* si remarquable dans l'histoire de France, qui ne saurait être complète sans ce point de vue.

Pour nous, nous sommes effrayés de lire à certaines pages des listes de "maîtres" où il n'y a que des incroyants.

Pour nous, nous estimons que le *Syllabus* atteint aussi ce libéralisme qui consiste à proposer comme terrain principal d'action l'union des croyants et des non-croyants en dehors de la foi.

Pour nous, l'apologie de l'Eglise romaine est splendide, mais à toutes ces raisons superbement énumérées pour être "Romain," il manque la principale ; "Je suis romain, parce que Jésus-Christ veut que nous le soyons."

Pour nous, nous admirons sincèrement les thèses d'ordre, d'autorité, de discipline. Mais nous estimons qu'il y manque le point essentiel, "Vous nous avez fait pour vous, ô mon Dieu, et notre coeur est sans repos jusqu'à ce qu'il trouve ce repos en vous," disait saint Augustin des âmes humaines. Ainsi en est-il des sociétés. Elles seront sans repos jusqu'à ce qu'elles trouvent leur repos en Dieu.

Les observateurs ne manqueront pas d'ajouter deux remarques pratiques :

L'éloge fait du "personnage royal" par M. Charles Maurras est admirable. Mais le "personnage royal" est une abstraction. Et il est pratiquement nécessaire de le rapprocher des hommes vivants qui sont sur les trônes ou sur les marches des trônes.

De plus, la thèse historique si profonde, si vraie, quoique si triste des "divisions des élites françaises," s'est malheureusement réalisée même dans les siècles royaux. L'énumération de la page 54, de la préface l'atteste.

Nous ne faisons ces réflexions ni pour nier l'incomparable action séculaire de la monarchie française, ni pour diminuer l'incontestable valeur du principe monarchique du "personnage royal."

Notre but est uniquement de confirmer par là ce que nous disions plus haut, que le mal est plus profond et que le remède efficace à ce mal essentiel est le retour des âmes à Dieu, en dehors duquel les sociétés continuent à se débattre en vain."

RÉSUMÉ DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du demandeur.

DEVOIRS.—Un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans. Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 âcres possédée ou cultivée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un possesseur de homestead de bonne foi peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat est de $3.00 l'âcre et les devoirs sont les suivants : résider sur l'un ou l'autre homestead, six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'enregistrement du homestead, y compris le temps nécessaire pour mériter les lettres patentes du dit homestead, et en plus, culture de 50 âcres extra.

Un colon qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes :

Prix $3.00 l'âcre. Devoirs : Résidence de six mois chaque année pendant trois ans, culture de 50 âcres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

La découverte des eaux souterraines

Lettre intéressante pour la colonisation

Saint-Hubert, Golden Plain, P. O. Sask., le 27 janvier 1913.

Au R. P.-A. F. Auclair, O.M.I., rédacteur en chef du PATRIOTE DE L'OUEST, Duck Lake, Sask.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai en main, ce me semble, une affaire qui peut rendre à la colonisation dans notre contrée les services les plus signalés. Vous me permettrez bien d'emprunter les colonnes de votre vaillant journal pour donner à cette question la publicité qu'elle mérite. Il s'agit de la découverte de la présence d'eaux souterraines.

Quand on achète un terrain pour bâtir ou pour y installer une exploitation agricole aussi bien quand on se rend acquéreur ou locataire d'une propriété déjà créée, presque infailliblement les questions suivantes se posent tout d'abord : Y a-t-il de l'eau sur cette terre ? Est-elle abondante ? A quelle profondeur peut-on la trouver ? Et naturellement, plus un pays est habité plus le besoin d'eau se fait sentir.

Souvent, l'eau sur une propriété, c'est le bien-être, donc même la richesse. Aussi ne faut-il pas s'étonner des efforts faits par la science moderne pour doter chaque centre habité d'eau salubre, potable et abondante.

Mais, comment découvrir ces cours d'eau souterrains qui comme les veines du corps humain sillonnent le sol, à des profondeurs variables, et décrivent parfois les courbes des plus inattendues et des plus déconcertantes pour les creuseurs de puits ?

Voici, sur ce sujet, un extrait de la revue "Le Correspondant" :

"Tout le monde a entendu parler de ces petits industriels qui vont de ferme en ferme, dans les régions où l'eau est rare, exploitant, parfois, du reste, avec une mauvaise foi insigne, les paysans que séduit toujours la possibilité de découvrir une source au voisinage de leur demeure. Une vieille montre d'argent, une vague boussole et le plus souvent même une simple baguette de coudrier sont à elles seules tout leur outillage : ils ont pris au préalable la précaution de noter les points où viennent sourdre des filets d'eau puis d'observer la topographie générale du terrain, et d'en noter la nature géologique, comme pourrait le faire un ingénieur hydraulicien avant le captage d'eaux souterraines ; cela fait, ils se livrent à quelques exercices mystérieux destinés à frapper l'imagination de leur public crédule et en arrivent à indiquer l'endroit exact où il faut creuser pour déterminer l'issue d'une nappe d'eau souterraine plus ou moins abondante.

De temps à autre, le succès confirme leurs prédictions ; il n'en faut pas davantage pour que la foi en la rabdomancie soit robuste chez nombre de personnes quelques fois très instruites. Mais ce succès est-il le résultat d'observations préliminaires bien faites, d'un hasard heureux, d'une disposition nerveuse spéciale chez le sujet qui opère, voir même de la magie pure : c'est ce que d'ordinaire on ne précise pas.

Existe-t-il, au contraire, pour découvrir les sources, un procédé nettement scientifique ? C'est l'hypothèse acceptée par un physicien bernois, M. Adolf Schmid, qui a imaginé un appareil dont l'emploi permet à un observateur quelconque de savoir avec certitude s'il se trouve une nappe d'eau sous un terrain donné.

On a depuis longtemps, constaté l'existence, à la surface du sol, de courants telluriques et dont l'intensité varie au gré de diverses causes pour la plupart encore mal connues. Au nombre de ces causes, il faut certainement ranger la présence des eaux circulant à une certaine distance de la surface ; l'action de celles-ci pour être expliquée par une modification, dans la résistance électrique de la terre partout où une masse liquide plus ou moins considérable se trouve sur le passage des courants venus de la profondeur : c'est une notion que le galvanomètre vérifie en enrégistrant à la fois les courants telluriques et leurs variations d'intensité.

Partant de ces données, M. Adolf Schmid a construit un galvanomètre spécial dont la principale caractéristique est une aiguille en acier faiblement aimantée et très mobile sur un pivot ; celui-ci est le centre d'un cadran gradué dont les divisions correspondent naturellement à des intensités de courant différentes. L'ensemble est enfermé dans un boitier supporté par un trépied et dont les parois comportent des regards permettant de suivre sans peine les moindre déplacements de l'aiguille, ou de noter ses changements de positions. Le brevet allemand, pris par l'inventeur, spécifie que la bobine de ce galvanomètre doit être en un métal susceptible d'aimentation et que les enroulements sont isolés au moyen de papier paraffiné.

Monté de cet appareil, un expérimentateur peut facilement découvrir la présence d'une source cachée, étant donné que les mouvements de l'aiguille suffisent à le renseigner.

Toutefois M. Adolf Schmid fait lui-même des réserves et déclare que le moyen n'est pas infaillible, mais seulement capable de fournir des indications précieuses, en évitant de longs tâtonnement. La chose est évidente *à priori*, parce que les déplacements de l'aiguille aimantée ne peuvent correspondre qu'à des variations d'intensité qui reconnaîtraient d'autres causes que la présence d'eaux souterraines. C'est dire que si, dans un cas déterminé, l'aiguille se place dans la position qu'elle occupe normalement au dessus d'une nappe d'eau profonde, il ne s'en suit pas nécessairement que cette nappe d'eau existe. Des causes multiples ayant pu agir sur l'aiguille et provoquer son orientation

Mais il faut retenir des travaux du physicien bernois que nous semblons sortir enfin de la période où les mots *sourciers* et *sorciers* étaient synonymes ; on commence, en ce qui concerne la recherche des nappes d'eaux cachées, à raisonner et à expérimenter, l'avenir apportera peut-être des précisions nouvelles sur ce sujet qui intéresse au plus haut point l'agriculture et l'hygiène." (Francis Marre)

De fait, depuis deux ou trois ans, des précisions nouvelles ont été apportées. Certains hydroscopes actuels non seulement surpassent les primitifs *sourciers* en résultats merveilleux : mais, sur des indices infaillibles, découvrent la nappe d'eau endormie à plusieurs centaines de pieds de profondeur, et remontent, pendant plusieurs milles, jusqu'au réservoir naturel, enfoui sous l'écorce terrestre qui alimente le ruisseau.

Cette recherche et cette découverte infaillible des sources constituent l'un des premiers travaux entrepris et ménés à bien par une agence française de Paris, avec laquelle j'ai eu la bonne fortune de me trouver en relation.

"Nous regrettons, m'écrivit cette agence que le Canada soit à une si grande distance de la France ; nous vous aurions proposé d'utiliser l'expérience et la pratique de nos ingénieurs hydroscopes dont les indications auraient sûrement, dans votre pays, la précision et l'exactitude qu'elles ont en France, en Algérie, en Tunisie, etc., etc. Nous pouvons vous donner les meilleures références. Mais pour ne pas gréver une seule recherche des frais d'un pareil déplacement, il faudrait chercher à réunir un certain nombre de recherches qui pourraient être faites en même temps et amortiraient les frais de voyage. Ce sont nos ingénieurs hydroscopes seuls qui ont la pratique de nos appareils de recherches de sources qui sont capables de s'en servir et de donner des indications en toute certitude."

Lors d'un récent voyage en France, je me suis présenté, à Paris, à l'agence en question, et là, j'ai pu me faire mettre en relation, par lettre, avec l'un de ces ingénieurs hydroscopes ; il s'agit de M. l'abbé Marthon, prêtre du diocèse de Périgueux. Il était alors en Afrique. Il m'a donc été impossible de le voir ; mais j'ai pu recevoir de lui une lettre de laquelle je détache les intéressants détails qui suivent :

—"Je ne demande pas mieux que d'aller au Canada après la mauvaise saison, si, comme me l'assure l'agence de Paris, il y a quelque chose à faire. Vous m'obligerez donc d'avoir la bonté de

(A suivre en 5me page)

La requête des catholiques du Keewatin

Voici le texte de la requête des catholiques du Keewatin que nous analysions la semaine dernière. C'est un document à conserver :

Aux honorables membres du Sénat, à Ottawa.

Honorables messieurs,

Les soussignés par leur humble requête ont l'honneur de vous exposer :

1o.—Qu'ils habitent Le Pas et qu'ils ont toujours appartenu aux Territoires du Nord-Ouest jusqu'à la date de leur transfert à la province du Manitoba, en vertu de l'acte 2, George V, chap. 32.

2o.—Que pendant qu'ils appartenaient aux Territoires du Nord-Ouest, la partie du pays qu'ils habitent s'opposa, même par la force, à son annexion au Canada et ne consentit à entrer dans la Confédération canadienne qu'à la suite d'un traité formel conclu entre le gouvernement provisoire des Territoires du Nord-Ouest et de la Terre de Rupert, d'une part, et le Gouvernement Canadien, lequel traite fut ratifié par le gouvernement impérial, par son représentant autorisé au Canada ;

3o.—Que ce traité leur garantissait le maintien de tous leurs droits civils et religieux ;

4o.—Qu'une législation subséquente, consacrant cette garantie en ce qui concerne l'existence d'écoles confessionnelles, fut donnée au Manitoba par son acte constitutionnel (33 Victoria, chap. 3), et aux Territoires du Nord-Ouest par l'acte fédéral 43 Vict., chap. 25, qui statuait que toute ordonnance ou législation au sujet de l'instruction publique devait décréter que la majorité d'un district scolaire pourrait y établir les écoles qu'elle voudrait, et la minorité pourrait y établir des écoles séparées, protestantes ou catholiques romaines, suivant le cas, sans être assujettie au paiement de taxes pour le soutien d'écoles appartenant à une dénomination différente :

5o.—Que cette législation a toujours été en force et qu'elle donnait par le fait même de son existence aux catholiques du Nord-Ouest et aux soussignés entre autres, le droit inaliénable d'avoir des écoles de leur choix ;

6o.—Que l'annexion territoriale, au cours de la session 1911-1912, d'une partie du Nord-Ouest à la Province du Manitoba, ne pouvait pas détruire ni aliéner un droit consacré par un traité et confirmé par une loi passée en vertu de ce traité :

7o.—Qu'une interprétation raisonnable de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord ajoute à la force de ce traité et de cette législation, en ce sens que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord consacre le principe que les droits que la minorité peut posséder par la loi ou par l'usage en matière scolaire doivent lui être garantis, et que toute législation subséquente à l'encontre de ce principe est nulle de plein droit ;

8o.—Que le Comité Judiciaire du Conseil Privé de Sa Majesté, en Angleterre, et le Conseil Privé lui-même, dans une ordonnance faisant suite au jugement du Comité Judiciaire, ont décrété que la loi du Manitoba était réellement un pacte, un contrat intervenu entre les deux parties litigeantes, pour l'entrée de l'une dans la Confédération canadienne, et que les termes de ce contrat obligeaient ;

9o.—Que nonobstant toutes ces raisons, le Parlement du Canada, à sa dernière session, a ordonné le transfert d'une partie du Nord-Ouest à la Province du Manitoba, sans vouloir insérer une clause dans la législation réservant les droits que la minorité pouvait avoir, tandis que le même parlement, quand il s'est agi d'annexer l'Ungava à la province de Québec, a bien voulu insérer dans sa législation une clause garantissant contre les catholiques de la province de Québec les droits que les Sauvages pouvaient avoir dans ces territoires :

Vos pétitionnaires concluent humblement que le Parlement de la Confédération Canadienne devrait, par une législation quelconque, régler les justes griefs dont ils se plaignent, de manière à leur assurer la jouissance paisible des droits qui leur avaient été donnés par le traité de 1870, par la législation de 1875 et que confirment les dispositions générales de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

Le Pas, 2 novembre 1912.

(signé)

F. X. Fafard, O.M.I., Louis Cuillerier, Sr., A. H. de Trémaudan, F. Paradis, M. Blais, O. M. I., D. de Trémaudan, Joseph Laplante, Louis Cuillerier, jr., Arthur Larose, M.D., F. Flamand, O. David, D. Boileau Joseph Soult, Jos. Courcy, Louis Bacon, C. Bernard, L. O. David, Y. M. Landry, S. J. Hogan, Jos. Smith, C. Calvat, H. Cuillerier, J. A. de Villiers, O. F. Pigeon, R. Arial, M. Leduc, D. Cuillerier, M. Jos. Lefort, Dantaleau Cuillerier, J.-B Baloc, Théo. Dupas, Ad. Lamy, D. Levesque, H. McKinnon, Théophile Cuillerier, Josaphat Fradette, Louis Smith, J. M. Roy, Acélard Flamand, Joseph Moras.

Une requête semblable sera présentée aux Communes, ces jours-ci, et une autre au gouverneur-général.

La découverte des eaux souterraines

(Suite de la 4ème Page)

m'aider de vos conseils et de me servir d'auxiliaire dans la circonstance" — et il ajoute en propres termes: "Je ne crois pas me tromper lorsque j'annonce la présence d'un courant d'eau souterraine et son débit approximatif...—Pour ce qui est des minérais et de leur nature, je crois également ne pas me tromper en indiquant leurs filons... Je vous envoie quelques-unes des attestations qui me sont parvenues. Il m'est très facile de fournir d'autres preuves de mes connaissances hydrologiques."

Le 8 novembre dernier, Monsieur l'abbé Marthon m'écrivait encore: "Puisqu'il y a beaucoup à faire au Canada, vous pouvez compter sur moi: Je pars pour l'Afrique où je vais passer plusieurs semaines...."

Enfin à la date du 19 décembre, il m'écrivait encore d'Alger:—"Ma tournée bat son plein en Afrique où j'ai beaucoup de colons à voir... Mais je n'oublie pas ceux du Canada..."

Donc la chose est bien arrêtée; M. l'abbé Marthon viendra ici au printemps prochain, faire bénéficier notre contrée de ses connaissances hydrologiques. Il arrivera à Saint-Hubert dans les premiers jours du mois de mai. Il commencera aussitôt ses expériences sur le terrain qui avoisine l'église de Saint-Hubert: plusieurs preuves de ses affirmations seront faites sur le champ et les résultats en seront au plus tôt rendus publics par la voix des journaux. Il travaillera ensuite dans les fermes de la paroisse de Saint-Hubert. Un très grand nombre de fermiers des environs ont déjà déclaré par écrit qu'ils ont l'intention de faire exécuter par M. l'abbé Marthon, sur leur propriété, des recherches en vue de constater la présence d'eaux souterraines et qu'ils sont disposés à lui payer, en dédommagement, ce qui sera convenable.

Dans quelles conditions exactement M. l'abbé Marthon travaille-t-il? Quelle somme d'argent exige-t-il pour chaque recherche? Je ne suis en mesure de fournir rien de bien précis à ce sujet.

"Avec le colon Africain, écrivait-il dans sa première lettre, pour arriver à un résultat sérieux, la prudence m'oblige de passer un contrat avant de commencer mon travail."

Il agira vraisemblablement de même façon avec le colon Canadien; mais la forme de ce contrat ne pourra être définitivement arrêtée que lorsque l'ingénieur hydroscope aura passé quelques jours dans notre contrée, et qu'il se sera fait une idée exacte du genre de recherches qui lui auront été demandées. En tous cas, lorsque les conditions de ce contrat seront fixées, je me ferai un devoir de les faire publier aussitôt que possible.

Je ne doute pas que la nouvelle de l'arrivée, pour le printemps prochain, de notre illustre ingénieur hydroscope, ne soulève, de toute part, le même enthousiasme qu'à Saint-Hubert et dans les environs. Il va sans dire que M. l'abbé Marthon, étant prêtre et Français, se propose de faire bénéficier de ses connaissances hydrologiques, de préférence, les colonies catholiques et de langue française.

Comme conclusion pratique de tout ce qui précède, avis est ici donné que tous les colons qui désireront faire exécuter des recherches d'eau sur leur propriété sont invités à faire application le plus tôt possible, en m'adressant leur demande par écrit. (au R. P. Fallourd, F. M. I., à Saint-Hubert, Golden Plain, P. O. Sask.) Seules les demandes par écrit seront prises en considération.

Prière de clairement spécifier: 1o. le quart ou le numéro de la section sur lequel on désire faire faire les recherches. 2o. le township, le rang, le méridien. 3o. la résidence et le bureau de poste desservant la localité. 4o. Enfin le nombre des différentes recherches que l'on désire faire exécuter.

Si les demandes sont, dans les autres centres catholiques, proportionnellement aussi nombreuses que dans les environs de Saint-Hubert, il est fort à craindre que M. l'abbé Marthon ne se trouve dans l'impossibilité de satisfaire tous les clients durant son séjour au Canada. Il suivra un itinéraire déterminé à l'avance, mais il va sans dire que si le temps devait faire défaut, les premiers souscripteurs seront les premiers servis. Prière, donc, encore une fois, de faire application dans le plus bref délai possible.

Voici le texte de plusieurs attestations publiées dans un journal français, en faveur de M. l'abbé Marthon:

"Il est agréable, (dit le journal) de reproduire de nouvelles attestations adressées à M. l'abbé Marthon. On sait que ce prêtre distingué découvre *toujours* avec succès les sources ou cours d'eau latents qui se trouvent au cœur de la terre.."

I

18 septembre 1912.

A M. l'abbé Marthon.

"Je suis très satisfait, nous avons trouvé l'eau à une profondeur de 24 mètres 50. D'après les indigènes qui ont creusé le puits il y a 4 sources dont 3 assez fortes et une faible...

JOSEPH BRUYAS
Propriétaire à Rivoli, (Alger)

II

El-Gada, par les Lauriers-Roses
Oran (27-7-12)

A M l'abbé Marthon

Monsieur l'abbé,

Au sujet de mes recherches d'eau je vous dirai que j'ai recreusé mon puits comme vous me l'avez conseillé et j'ai fait une galerie que je n'ai pu continuer au delà de 4 mètres, ayant trouvé de fortes veines d'eau. Je n'ai approfondi le puits que de 2 mètres 50 et je suis tombé sur le filet qui, en effet, le traversait. J'ai maintenant de l'eau en abondance et j'ai commandé un aéro-moteur pour la refouler dans mon bassin et dans ma maison. Je suis plus que jamais satisfait de votre visite et je vous en exprime encore mes sincères remerciements.

HENRI VERNIER

III

St Pierre-de-Côle, le 11 août 1912.

Monsieur le Curé,

J'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai trouvé l'eau en abondance près de mon usine. Comme mon voisin, Monsieur Etourneau, j'ai été bien inspiré de recourir à votre science hydrologique. Avec mes bien sincères remerciements je vous prie, Monsieur le Curé, d'agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

NADAL

A l'oeuvre, nos agents d'immigration de la Saskatchewan!!!

Le "Courrier de l'Ouest" annonce que monsieur l'abbé Ethier, dernièrement nommé agent d'Immigration pour l'Alberta, vient de partir pour son bureau No. 306, rue St Antoine, Montréal. De là, il se rendra dans la Nouvelle-Angleterre pour travailler de concert avec le Rév. Père H. Giroux, O.M.I. a faire du rapatriement pour l'Alberta.

Je connais personnellement le Rév. Père Giroux, je l'ai vu à l'oeuvre, C'est un agent d'immigration actif et dévoué. Il est tout entier à son pays et à sa province en particulier. Depuis le jour de sa nomination, il s'est mis à l'oeuvre sans tarder. Il a déjà parcouru une bonne partie de la Nouvelle-Angleterre. Ses conférences sont goûtées par l'auditoire. Son amour pour les siens, l'avenir qu'il voit pour eux dans l'Ouest canadien, le porte à l'enthousiasme et c'est ce qui donne tant de vie et d'intérêt à sa parole.

Quant à M. l'abbé Ethier, je n'ai pas l'honneur de le connaître personnellement, mais les journaux de l'Alberta en parlent avec beaucoup d'avantage.

C'est un prêtre très instruit, doué d'une belle éloquence et d'un zèle ardent pour tout ce qui à trait aux choses de la Religion et de la Patrie, c'est un homme de Dieu— et de son pays.

La cause de l'Immigration française et catholique pour l'Alberta est entre bonnes mains. Nos compatriotes de la province-soeur ont raison d'être fiers de leurs deux agents d'Immigration. Ils serviront vaillamment et noblement leur province. Comme Canadien-français, je leur souhaite succès et bonheur dans leur nouvelle mission. Le gouvernement fédéral en les nommant au poste distingué qu'ils occupent mérite nos félicitation et notre gratitude.

* * *

D'un autre côté, je suis peiné de constater et de dire que nos agents d'Immigration de la Saskatchewan—s'il y en a de nommés?—brillent par leur absence dans leur champ d'action. Le public ne connait ni leurs noms, ni leurs adresses. En vérité, ils sont plus que modestes. Il me font penser aux marmottes qui dorment trois mois en hiver dans les profondeurs de la terre. Ce n'est pas, je crois, la bonne manière de faire du véritable rapatriement. Ils sont payés assez grassement: le pays a droit d'attendre d'eux un peu plus de travail. On admettra, n'est-ce pas, que la saison la plus propice pour faire le travail de l'Immigration, c'est l'hiver, aux moyen de conférences, surtout. Il ne faut pas négliger les annonces dans les journaux français des Etats-Unis, répandre aussi à pleine main les brochures traitant de notre pays, faisant connaître ses ressources et ses avantages. Les conférences, les journaux, les brochures, sont autant de moyens efficaces qui servent la cause de l'Immigration. Si le gouvernement fédéral mettait à la disposition de nos agents Canadiens qui travaillent aux Etats-Unis des vues animées représentant nos villes florissantes de l'Ouest Canadien, nos champs de blés, nos machineries de toutes sortes, nos ressources, etc., comme cela a lieu en Europe pour instruire les immigrants qui arrivent sur nos bords, il aiderait davantage au rapatriement et il ferait une oeuvre excessivement utile. A nos agents d'Immigration de s'adresser au Ministre de l'Intérieur: on ne peut leur refuser ce qu'on donne aux autres.

Si nos agents de la Saskatchewan—remarquez bien que je m'adresse uniquement à ceux qui sont en santé—passent tout l'hiver à se chauffer les flancs près du poêle de leur bureau, à la maison, à causer dans les hotels et les magasins avec Monsieur tout le monde, le soir, à jouer aux cartes chez les voisins, vous avouerez avec moi que la Saskatchewan ne peut s'attendre à avoir un fort contingent d'immigrants au printemps et dans le cours de l'été.

Pendant que nos agents d'Immigration de la Saskatchewan se la coulent douce, ceux de l'Alberta travaillent fort. Comme la fourmi, ils sauront mettre du grain dans les greniers de leur province.

De bonne heure au printemps, vous verrez passer des trains bondés de franco-américains conduits par les Rév. Père Giroux et Ethier, nous saluant au passage, se dirigeant vers les terres fertiles de l'Alberta. Comme le bon semeur dont parle l'Evangile, leurs paroles seront tombées sur du terrain bien préparé.

Il est donc de l'intérêt de notre église, de notre race et de notre province que nous voyons à ce que le ministre de l'Intérieur réveille ses agents d'Immigration de la Saskatchewan, et les fasse sortir de leur bureau,—pour aller, à l'exemple de leurs collègues les Rév. Père Giroux et Ethier, faire de la propagande active au milieu des nôtres de la Nouvelle Angleterre.

Que notre clergé et nos association de St-Jean-Baptiste, et nos sociétés mutuelles catholiques et françaises s'adressent à Ottawa au plus tôt possible à ce sujet.

Ce qui se fait ailleurs avec succès, peut aussi bien se faire ici. Il n'en dépend que de nous.

A Vonda, prochainement, le club de débats aura une séance publique. Des sujets très intéressants devront y être traités, entre autres: la colonisation et l'immigration: les moyens à prendre pour amener en plus grand nombre possible nos Canadiens et Franco-Américains dans nos belles plaines de l'Ouest du Canada.

Je lisais, ces jour derniers, que, en 1912, plus de cent quarante-cinq mille Américains ont traversé la ligne 45eme, pour venir planter leurs tentes dans l'Ouest Canadien. Comme vous le savez, l'américain, est un homme d'affaires; son dieu, c'est l'argent. S'il laisse son pays pour nos plaines, c'est qu'il a confiance en leur avenir. Prenons bien garde de mépriser notre propre province, de ne savoir apprécier ses ressources et ses richesses.

En haut les cœurs!

AMÉDÉE CLÉROUX

EN RIMANT

En nous transmettant le prix de son ré-abonnement au journal un colon nous écrit:

"Un canadien du nord, à Périgord
De son abonnement un peu en re-
[tard
Vous prie M. le rédacteur
De vouloir excuser sa lenteur

Un peu au nord et à Perigord
Un peu de plaine et de tremble fort
Toujours canadien, avec des bras
[forts
Je puis enfin vous payer un dollar

Je suis catholique, natif au pays,
Je parle la langue de France, veil-
[le Patrie
Apprise sur les genoux d'une mère
[chérie
Je prie Dieu pour "LE PATRIOTE"
[et ses amis.

Pâques le 23 mars

Nous lisons dans un journal français:

Cette année 1913, Pâques tombe le 23 mars.

Pâques peut au maximun être fixé au 22 mars. Ce fait très rare, s'est produit, pour nous limiter au siècle dernier, en 1818, et ne renouvellera point avant l'an 2,000. Pâques le 23 mars est aussi un fait rare, mais qui l'est moins. Nous avons eu Pâques le 23 mars en l'année 1856, nous l'aurons cette année, mais le même fait ne se produira plus jusqu'à l'an 2,000, Comme les calendriers universels ne sont établis que jusqu'à l'an 2,000, il faudrait faire des calculs assez longs pour continuer la série, mais aucun des lecteurs du Journal ne pouvant se promettre, dans les circonstances ordinaires, d'arriver à l'an 2,000, nous arrêtons à cette date cette excursion chronologique, Nous aurons donc cette année un fait qui ne s'est produit qu'une fois dans le siècle dernier, et qui n'aura lieu qu'une fois dans le XXe siècle: c'est un petit point d'histoire qui a sa valeur.

L'Immigration

Depuis neuf mois, du 1er avril au 31 décembre, il est venu au Canada 334,093 immigrants, dont 113,198 des Etats Unis et 220,185 d'Europe. Les statistiques pour la même période en 1911 donnent 292,516 immigrants dont 197,365 des Etats-Unis.

Pendant le mois de décembre dernier, il est venu 5,763 personnes des Etats-Unis sur 13,025 immigrants comparé à 5,679 et 10,924 en décembre 1911.

Le sommaire de l'immigration pour les deux dernières années donne les chiffres suivants:

	1911	1912
Anglais	144,071	145,859
Américains	131,114	140,143
Divers	75,184	109,802
Total	350,374	395,804

La reprise des hostilités

La guerre des Balkans a repris son cours lundi. Les Bulgares ont commencé à bombarder Andrinople à nouveau, et il y a eu quelques escarmouches aux lignes de Tchatalja.

La trève d'armes a duré exactement deux mois.

Les alliés n'ont pas reculé d'une semelle sur leurs premières conditions exigeant la possession d'Andrinople et des îles de la mer Égée. C'est maintenant à Constantinople ou à Sofia, non plus à Londres, qu'ils entendent signer la paix avec la Turquie.

Chemins de fer en Saskatchewan

La Saskatchewan qui occupe le troisième rang pour la population parmi les provinces est aussi la troisième pour l'étendue de son réseau de chemins de fer. Il est même probable qu'elle sera au second rang à la fin de la présente année.

Au cours de l'année dernière il s'est construit 1,330 milles de voies ferrées dans tout le Canada et sur ce chiffre 633 milles sont au compte de la Saskatchewan.

Au 30 juin dernier il y avait 26,727 milles de chemin de fer dans tout le Canada. Ontario occupe la première place avec 8,545 milles; Québec, la seconde, avec 3,882; la Saskatchewan arrive bon troisième avec 3,753; au Manitoba il y a 3,520 milles et dans l'Alberta 1,896 milles.

Toujours l'alcool

Chaque hiver il arrive que quelques personnes meurent de froid dans la prairie et presque infailliblement l'alcool est la cause du malheur.

La semaine dernière, à Kenaston, sur la ligne de Saskatoon à Régina, un nommé Alex. Sadler a été trouvé gelé dans la prairie. Le coroner constata que le cadavre exhalait une odeur de boisson. Des témoins affirment que Sadler avait en effet une bouteille de brandy lorsqu'ils le virent la dernière fois.

L'immigration en Saskatchewan

D'après le rapport de M. Scott, directeur général de l'immigration à Ottawa, la province de la Saskatchewan a reçu 45,866 immigrants en 1912.—En 1911 et 1910 les chiffres étaient respectivement de 44,082 et 40,790. — Le chiffre total de l'immigration au Canada que nous publions ailleurs, fut de 395,804 pour 1912 et 350,374 pour 1911.

Voici le détail par nationalités des immigrants venus en Saskatchewan en 1912. Ces chiffres ne représentent pas toutefois le total du mouvement de l'immigration pour notre province puisqu'il ne peut faire mention des colons venant de Québec, de l'Ontario ou des autres provinces canadiennes.

Anglais	8,737
Ecossais	2,488
Russes	1,795
Autrichiens	206
Norvégiens	391
Allemands	1,425
Suédois	361
Ruthènes	1,563
Irlandais	555
Galiciens	59
Hongrois	98
Français	243
Roumains	145
Belges	170
Autres nationalités	1,813
Venant des ports maritimes	20,049
Venant des Etats-Unis	25,817
Immigration totale	45,866

L'Association Franco Canadienne

Un abonné nous écrit: "Félicitations cordialissimes en Notre-Seigneur pour l'organisation de l'Association Franco Canadienne Catholique et pour la convention du mois d'août".

L'Action Sociale écrit:

"LE PATRIOTE" du Lac aux Canards Saskatchewan, ce vaillant organe des Canadiens Français de l'Ouest, nous apporte une reconfortante nouvelle: Une seconde convention française sera tenue, au mois d'août prochain, à Régina.

"Nos compatriotes de l'Ouest montrent beaucoup de sens pratique dans leur façon de s'organiser et de travailler dans l'intérêt de leur cause religieuse et nationale. Nul doute que leurs efforts patriotiques seront couronnés par des succès de plus en plus appréciables"

L'histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest Canadien

Les *Cloches* nous apprennent que le R. P. A. G. Morice, O. M. I., "achève sa grande *Histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest Canadien*, laquelle comprendra trois beaux volumes sur excellent papier, avec superbes illustrations. Ce dernier ouvrage pourra être obtenu de l'auteur, relié et franco, pour $5.60 ou $6.60 selon la qualité de la reliure. Il sera en vente tout prochainement."

Ordonne prêtre

Le Révérend Frère F. Dagenais, O. M. I., qui séjourna une couple d'années à l'Ecole St Michel et qui compte de nombreux amis à Duck Lake, sera ordonné prêtre par S. G. Mgr Langevin, au Scolasticat d'Ottawa, le 15 février. Nos meilleurs vœux à ce jeune prêtre qui, nous l'espérons, reviendra bientôt exercer son apostolat dans l'Ouest.

Aux instituteurs et institutrices

M. F. X. Chauvin, inspecteur des écoles pour la Saskatchewan, est actuellement à Québec pour recruter des instituteurs. Il signale à bon droit que les instituteurs et les institutrices ayant des diplômes d'écoles normales gagnent un salaire de $60 à $150 par mois dans la Saskatchewan.

Marcelin

La population

D'après le récensement paroissial qui vient d'être fait à Marcelin, la population catholique s'élève à 200 familles, dont 150 de langue française, 25 de langue anglaise, 25 familles autrichiennes.

Au village de Marcelin il y a 132 catholiques, 96 de langue française, 36 de langue anglaise et 14 protestants.

Au cours de l'année 1912, il y eut 46 naissances, 10 sépultures (pas d'adultes) et 10 mariages.

Les "Scopes"

Idéal et réalité

Dans une note de sa colonne française notre excellent confrère le *Hudson Bay Herald* nous dit qu'il n'approuve pas comme nous la surtaxe imposée sur les *scopes* en Saskatchewan.

Evidemment si ces représentations étaient employées à "*vulgariser les connaissances humaines*" elles pourraient rendre de grands services. Mais c'est un idéal qui ne correspond pas souvent avec la réalité dans les théâtres à cinq sous où les scènes de meurtre, de vol.. et d'autres choses, forment le bilan ordinaire des soirées, même lorsqu'il y a censure, plus ou moins sérieuse. Les *scopes* de Saskatoon au moment de l'exposition ont déroulé des *films* qui étaient une insulte à la religion catholique, et il suffit de jeter un coup d'œil sur les affiches bariolées qui s'étalent dans ces boutiques pour constater qu'il s'agit de tout autre chose que "*des connaissances humaines.*"

Une Excellente Opportunité pour les Canadiens-Français et les Français

++++

Une colonie se fonde sur la côte occidentale du Mexique, près du port de Zihuatanejo, province de Guerrero, pour l'exploitation de terres propres à la culture de la banane, de l'orange, du citron, du cacao, du coton, du maïs, etc.

Le climat de la colonie est tempéré et salubre.

L'écoulement des produits de la colonie est assuré par les bateaux de la Compagnie.

Le prix des terres est à la portée de toutes les bourses.

La Cie "The Pacific Government Lands & Concession Corporation Ltd., est une compagnie canadienne qui a son siège à Victoria, (B.C.)

Les capitaux avancés par la Cie sont canadiens et les dividendes reviendront au Canada.

La banque avec laquelle la Cie fait ses affaires est la Canadian Bank of Commerce, Victoria B.C.

La Cie fondera une ville, avec église, école, quai d'embarquement sur la mer, station de chemin de fer.

Les personnes qui s'intéressent à cette colonie peuvent demander des informations au siège de la Cie

PEMBERTON Blk., VICTORIA, B.C.

— ou au —

Rev. M. VICTOR JAYET
Box 272. Swift-Current. Sask.

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p m., lundi, le 24 février 1913, des soumissions pour la construction des édifices pour une pépinière d'essences forestières, à Saskatoon, Sask., lesquelles soumissions devront êtres cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots; "Soumission pour les édifices d'une pépinière forestière, à Saskatoon, Sask."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des Travaux, Régina, Sask., et en s'adressant au surintendant de la pépinière d'essences forestières, Saskatoon, Sask.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences: s'il s'agit de sociétés, chaque associé deva signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque équal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,

Ottawa, le 25 janvier 1913

N.B.—Le ministere ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.—31627.

Ceux qui ont habité l'Elysée depuis 1870

Adolphe Thiers	1870-1873
M. de McMahon	1873-1879
Jules Grevy	1879-1887
Sadi Carnot	1887-1894
Casimir Perrier	1894-1895
Félix Faure	1895-1899
Emile Loubet	1899-1906
Armand Fallières	1906-1913
Raymond Poincaré	1913

Au retour de la question bilingue

M. Chs. Leclerc, secrétaire de l'Union St Joseph, signale ainsi l'attitude des catholiques de langue anglaise dans la crise scolaire de l'Ontario;

"Avec sa générosité coutumière, l'organe des catholiques de langue anglaise du diocèse de London a déclaré que la population française d'Ontario était capable de veiller toute seule à ses intérêts et a conseillé à ses lecteurs de ne pas prêter main-forte aux Canadiens-français.

C'est bien. Nous lutterons seuls. On nous y a accoutumés. Certaine race a cependant prouvé magistralement qu'il ne lui répugnait pas de recueillir le fruit du travail d'autrui. Mais quand nous aurons remporté la victoire, aura-t-on l'incommensurable audace de dire, comme pour la bataille de Carillon, qu'elle a été décidée par l'impétuosité généreuse des fils de la verte Erin?"

A l'Enclos

Une vache rouge et blanche, environ 3 ans, une étampe indistincte sur la cuisse gauche S'adresser à M. F. VERNERY, gardien d'enclos, Sw. ¼ S 33 Tp 43 R 2 W 3 Jan. 28 1913.